

Chantier international : Domaine des Grottes de Han

Table des matières

Qui sommes-nous ?	2
Présentation de l'organisation	3
Le projet.....	4
<u>1.</u> Description du projet	4
<u>2.</u> Profil du volontaire	5
<u>3.</u> Logement et nourriture	5
<u>4.</u> Transport.....	5
Comment préparer ton séjour en Belgique ?	6
<u>5.</u> Visa	6
<u>6.</u> Santé	6
<u>7.</u> Sept jours avant le départ.....	6
<u>8.</u> Arrivée en Belgique.....	7
<u>9.</u> Téléphone	8
<u>10.</u> Bagages	8



[Le SVI : qu'est-ce que c'est ? Cliquez ici](#)

[Intéressé par un projet ? Cliquez ici pour l'inscription](#)

Attention aux délais d'inscription : postuler un mois à l'avance pour les projets en Europe (excepté la Russie), et deux mois à l'avance pour les projets ailleurs dans le monde.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes le Service Volontaire International, une organisation de jeunesse sans but lucratif, gérée par et pour des volontaires à qui nous offrons la possibilité de s'engager dans des projets de volontariat dans le monde entier. Notre but est de rendre nos projets accessibles à tous, sans distinction d'âge, de moyens financiers ou de compétences.

Chaque année, nous envoyons environ 350 volontaires dans des projets aux quatre coins du monde car nous travaillons en partenariat avec des associations locales dans près de 70 pays. Nos volontaires soutiennent les

organisations indépendantes locales qui ne sont pas subsidiées. Bien entendu, les volontaires locaux partagent nos valeurs.

Présentation de l'organisation

Le petit village de Han-sur-Lesse, situé aux portes des Ardennes à une heure de route de Bruxelles, abrite les grottes parmi les plus célèbres du continent, les Grottes de Han. Les Grottes de Han sont exceptionnelles en termes de beauté de leurs concrétions et d'immensité de leurs chambres. Elles ont été façonnées par la Lesse, qui les traverse de part en part, et ont accueilli plus de 30 millions de visiteurs en 250 ans. Sur la colline qui surplombe les grottes et dans la vallée de la Lesse s'étend un parc de 250 hectares de nature préservée qui accueille le parc animalier, où tu peux contempler la faune de la région dans leur environnement naturel.



Il y a plus de 100.000 ans, la Lesse, une rivière coulant aux confins de l'Ardenne, quitte sa vallée naturelle pour s'enfoncer dans le massif calcaire dit massif de Boine. Elle en ressort 2 km plus loin, après avoir traversé le massif de part en part. En traversant le massif, elle contribue à la formation d'un réseau extraordinaire de grottes souterraines, les [Grottes de Han](#).



Ce phénomène, de perte et résurgence de la rivière, est unique en Europe occidentale. Le réseau des grottes qui se découvre sous le massif est d'une beauté exceptionnelle. Avec leurs trois étoiles au Guide Michelin, les [Grottes de Han](#) se visitent depuis 250 ans et ont déjà attiré plus de 30 millions de visiteurs.

Le site du massif de Boine et de la chavée, ancienne vallée abandonnée de la Lesse, a été aménagé en un [Parc Animalier](#) de nos contrées : loups, lynx, ours, bisons, cerfs, daims, sangliers, bouquetins... Ce site de 250 hectares de pure nature permet de contempler ces animaux en liberté ou semi-liberté dans un cadre naturel d'une beauté exceptionnelle.

Dès l'époque néolithique, le site de Han est connu et vénéré, et le lieu de la résurgence de la Lesse devient un lieu de culte et de pèlerinage. De très nombreux objets archéologiques ont été découverts au fond de la Lesse et sur ses berges, probablement jetés en guise d'offrande.

Une exposition interactive, le [PrehistoHan](#), vous fera revivre la « pré-histoire » des Grottes de Han. Au musée [Han 1900](#), vous revivrez la vie quotidienne et paysanne des habitants de Han il y a cent ans.

Le projet

1. Description du projet

Dates : juin à septembre

Type d'activités : activités en plein air

Nombre de volontaires : 2 volontaires maximum



Le sentier pédestre du parc animalier fait à peu près 2,5 kilomètres de long et permet aux visiteurs de traverser la partie supérieure du domaine. Au fil de la balade, panoramas, affûts et observatoires donnent l'occasion d'être au plus près de la nature et des animaux. Près de 500 personnes parcourent le sentier chaque jour : le Safari-Car les dépose au massif de Boine et les récupère à Tivoli, à la fin de la balade, pour compléter la visite en bus à travers la plaine où les animaux évoluent en semi-liberté.

Les tâches des volontaires sont :

- Surveiller le sentier tout en patrouillant et observant les visiteurs afin de les guider et de les aider
- Empêcher les visiteurs de quitter le sentier pour s'aventurer dans d'autres parties du domaine (c'est dangereux à cause des animaux sauvages)
- Faire en sorte que les visiteurs n'endommagent pas le matériel, ne fassent pas de mal aux animaux et n'adoptent pas de comportements dangereux (comme passer les mains à travers les clôtures) ou dérangeants (bruit, détritus, etc.)
- Être chargé(e) des activités et donner des informations aux visiteurs au niveau pratique (distances, horaires du Safari-Car, localisation des toilettes, abris, etc.) et au niveau des animaux et de la nature (une petite formation de base est organisée pour les volontaires à leur arrivée)

- Assurer la maintenance du sentier : tous les soirs, vider les poubelles et les toilettes sèches, collecter les déchets et effectuer quelques travaux de maintenance (peinture)
- Certains jours, organiser la reprise des visiteurs à la fin du sentier avec le Safari-Car (tout en restant en contact par téléphone avec le service central et les conducteurs de bus)
- Lorsqu'il y a moins de visiteurs, les volontaires peuvent effectuer des tâches un peu différentes de temps en temps (maintenance du domaine ou création d'outils pédagogiques)
- Participer occasionnellement à la préparation et à l'animation de différents événements du domaine



Les horaires des activités sont de 10h à 18h, avec une pause pour le déjeuner, à raison de 5 jours par semaine (qui incluent généralement le samedi et le dimanche).

Les volontaires sont supervisés par une responsable (Brigitte Malou) et font partie de l'équipe de volontaires et de travailleurs avec des employés expérimentés et de nombreux étudiants qui travaillent au domaine pendant les vacances.

2. Profil du volontaire

- Aimer l'animation, être enthousiaste à l'idée de parler à des gens, être extraverti et capable de fournir des informations
- Être capable de montrer de l'autorité envers les visiteurs, si nécessaire
- Aimer la nature et les animaux, marcher et passer du temps en plein air

Il est indispensable d'avoir un bon niveau de français. Tu dois être capable de comprendre et de te faire comprendre des visiteurs pour répondre à leurs questions et les guider. Il est aussi bienvenu de savoir parler d'autres langues comme l'anglais, l'allemand ou le néerlandais.

3. Logement et nourriture

Tu loges dans une auberge touristique en face de la réception des Grottes de Han. Tu partages une chambre équipée de 4 ou 6 lits.

Les repas sont fournis aux volontaires et tu manges dans le restaurant de l'auberge pour le petit-déjeuner et le dîner. Pour le déjeuner, tu manges au sein du domaine.

4. Transport

Quelqu'un te conduit tous les jours de la réception du domaine à ton lieu de projet. Tu auras aussi un vélo pour te déplacer sur les sentiers.

Comment préparer ton séjour en Belgique ?

1. Visa

Les citoyens européens ont uniquement besoin de leur carte d'identité ou de leur passeport. Les volontaires non-européens peuvent avoir besoin d'un visa. Le visa doit être demandé à l'ambassade ou au consulat de Belgique du pays où ils vivent.

S'il n'y a pas d'ambassade ou de consulat de Belgique dans ton pays, tu dois contacter l'ambassade de Belgique qui est responsable pour ton pays. Elle est généralement située dans un pays voisin.

La procédure d'obtention du visa peut parfois prendre longtemps. Par conséquent, tu dois faire ta demande de visa au moins 4 semaines avant ton départ.

2. Santé

Tu as besoin d'une assurance maladie pour couvrir ton séjour en Belgique (l'association qui t'accueille a cependant souvent une assurance pour la durée du projet). L'association qui t'envoie peut t'aider à en trouver une. Aucun vaccin n'est requis mais si tu participes à des activités physiques, nous te recommandons de te faire vacciner contre le tétanos et l'hépatite. Assure-toi d'avoir vu un dentiste avant de partir.

Tu dois apporter tous les médicaments dont tu as besoin. Il pourrait être compliqué de t'en procurer en Belgique si tu n'as pas les documents nécessaires pour les obtenir. Le médicament dont tu as besoin peut avoir un nom différent de celui qu'il a dans ton pays.

En cas d'accident, tous les participants provenant de pays étrangers sont assurés par le SVI. Néanmoins, ils doivent avoir leur propre assurance plus une assurance maladie.

Si tu es citoyen européen, tu as besoin de ta Carte européenne d'assurance maladie valide. Tu peux l'obtenir gratuitement !

3. Sept jours avant le départ

Tu dois confirmer ton séjour sept jours avant ton départ en envoyant un formulaire de confirmation à l'association qui t'envoie (chez toi). Ce formulaire sera communiqué au SVI et nous permet d'organiser ton arrivée avec notre association partenaire.

Tu dois savoir que l'association qui t'envoie peut demander des frais d'inscription indépendamment du projet en Belgique. Ces frais te permettent de participer aux activités et de te fournir des projets de volontariat. Pour plus d'informations, contacte l'association qui t'envoie. Une fois arrivé(e) en Belgique, il n'y a aucuns frais à payer à l'association partenaire.

4. Arrivée en Belgique

Tu dois arriver au point de rendez-vous par tes propres moyens.

Le point de rendez-vous est à l'entrée des grottes : Rue Joseph Lamotte, 2 5580 Han-sur-Lesse, Belgique.

Si tu arrives par l'aéroport de Bruxelles, tu dois prendre le train jusqu'au centre-ville puis prendre un train vers Jemelle et un bus vers Han.

Il y a des trains directs vers la « Gare centrale » de Bruxelles. Tu peux trouver les horaires sur

<http://www.belgianrail.be/en/Default.aspx>.

À partir de la Gare centrale de Bruxelles, tu dois prendre un train à destination d'Arlon et descendre à Jemelle. Là, tu prends le bus TEC n°29 Jemelle-Wellin-Grupont jusqu'au centre de Han-sur-Lesse.

Si tu arrives par l'aéroport de Charleroi (Brussels South), tu peux prendre le bus en direction de la gare, puis un train vers Jemelle et un bus vers Han.

Tu as deux options :

1. Tu peux acheter un aller simple (si tu prends un aller-retour, tu dois revenir le même jour) à une machine. Tu peux payer cash ou par carte de crédit. Le prix d'un ticket est de 5 euros. Tu prends le bus A vers la gare de Charleroi. Une fois sur place, tu achètes un billet de train.
2. Tu peux acheter un ticket « vers n'importe quelle gare belge ». Ce ticket combine le trajet en bus vers la gare de Charleroi et le train vers n'importe quelle gare belge. Tu peux acheter un aller simple (si tu prends un aller-retour, tu dois revenir le même jour) à une machine. Tu peux payer cash ou par carte de crédit.

En Belgique, il est possible d'aller à peu près partout par train ou par bus. Tu dois toujours acheter ton ticket avant de monter dans le bus ou train. Il y a un réseau de tram et de métro à Bruxelles et dans d'autres villes. Si tu as l'intention de beaucoup voyager en train, tu peux acheter un Go Pass (50 euros pour 10 voyages si tu as moins de 26 ans). Si tu veux beaucoup te déplacer dans Bruxelles, tu peux acheter une carte « Jump – 10 voyages » (14 euros). Attention : le taxi est plus cher que dans d'autres pays.

5. Téléphone

Pour téléphoner en Belgique, il est nécessaire de composer le numéro sans le 0 initial précédé du code +32 ou 0032. Par exemple, si tu as besoin d'appeler le SVI, le numéro local est le 028886713 mais, avec un téléphone d'un autre pays, tu dois composer le +3228886713 ou le 003228886713. Le même principe s'applique si tes proches veulent t'appeler de l'étranger.

Lorsque tu es à l'étranger, les appels envoyés et reçus peuvent devenir très chers. Le SVI te recommande un service moins cher que le traditionnel :

- Pour un projet à court terme, achète une carte SIM internationale. Elle te permettra de recevoir des appels de l'étranger sans frais de roaming. La personne qui t'appelle ne paye que le tarif européen ou rien si tu as une offre groupée en Europe. La carte ne coûte que 12 euros et te permet d'écrire un nombre illimité de textos et d'avoir un accès à internet moins cher (si disponible).

Si tu as un problème durant ton projet de volontariat, tu peux appeler le SVI aux numéros suivants : +3228886713 ou +32495680934.

Les numéros d'urgence sont les suivants :

- 100** – Urgences médicales ou pompiers
- 112** – Service européen en cas d'accident ou d'agression
- 070 245 245** – Service anti-poison
- 071 448 000** – Centre pour les grands brûlés
- 105** – Aide en cas de sinistre ou de catastrophe (croix rouge)

6. Bagages

- Il est crucial d'apporter ses affaires dans un sac à dos et non dans un autre type de bagage qui peut devenir très inconfortable à transporter après un long voyage

- La Belgique a un climat très instable, qui peut être très froid ou assez chaud, et il faut toujours s'attendre à de la pluie. Garde ça en tête lorsque tu prépares tes bagages

Envie d'aller faire du volontariat en Belgique ? Contactez le SVI :

info@servicevolontaire.org ou visitez notre site :

www.servicevolontaire.org !